



10^{ème} Maîtrise TSY PAC 2020

(Concours individuel - concours de groupes)

30,31 janvier, 7, 8 et 9 février

- Horaires de tir: Jeudi 30 janvier 17h15, 18h30, 19h45
 Vendredi 31 janvier 17h15, 18h30, 19h45
 Vendredi 7 février 17h15, 18h30
 Samedi 8 février 10h00, 11h15, 12h30, 13h45
 Dimanche 9 février 10h00, 11h15
- Installations de tir: Stand PAC-FAC , Rue de la Jonction, 1400 Yverdon-les-Bains.
 Situation disponible sur notre site: www.tsy.ch
- Nbre de cibles: 7 cibles SIUS SA941, HS10, distance 10 mètres.
- Armes: Pistolets à air comprimé, poids de détente min. 500 g.
- Autorisation: Toutes et tous les tireurs avec une licence FST valable et faisant partie d'une société reconnue de la FST sont autorisés à participer.
- Commande préalable des rangeurs: La date et l'heure de tir souhaitée est à indiquer sur le formulaire d'inscription.
 En cas de divergence, le chef de groupe sera avisé.
- Inscription: Au moyen du formulaire annexé, au plus tard le 24 janvier 2020, à:
 Tir Sportif Yverdonnois, case postale 674, 1401 Yverdon-les-Bains
 ou par courriel: jean-claude@cochet.ch
 Possibilité de manger une fondue au prix de 15 francs.
- Renseignements et responsable des tirs: Jean-Claude Cochet, Ch. de l'Industrie 1, 1424 Champagne
 Tél.: 078/824.41.12, courriel: jean-claude@cochet.ch
- Règle de tir: Selon les règlements RTSp en vigueur lors du concours, à l'exception du temps.
- Catégorie: U10-U15 2006 et plus jeunes
 U17-U21 2005-2000
 Elite (E) 1975-1999
 Senior (S) 1961-1974
 Vétérans (V) 1951-1960
 Seniors vétérans (SV) 1950 et plus âgés
- Proclamation: Aucune proclamation des résultats n'aura lieu. Les cartes-couronnes seront
des résultats et distribuées aussitôt que le contrôle des résultats individuel aura été effectué.
remise des prix: La liste des classements et les prix de groupe seront remis au chef de groupe
 dans les 3 semaines après le concours.

Concours:

Maîtrise individuel:

Cibles: Cibles SIUS SA941, HS10.

Coups d'essai: Illimités avant le 1^{er} coup de compétition.

Programme: 40 coups aussi pour les tireurs appuyé, en max. 60 min (coups d'essais inclus).

Prix de la passe: Elites, Seniors, vétérans, seniors vétérans, tireurs appuyé CHF 20.-
Juniors, Adolescents (U17-U21) CHF 10.-
Ecoliers (U10-U15) gratuit
(incl. taxes FST et SVC)

Classement: Le total des 40 coups de compétition définit le rang. En cas d'égalité des résultats par les meilleurs coups profonds (nombre de 10, 9, 8, etc.) de tout le programme (sans coups d'essai), puis par l'âge.

Distinctions:	Carte couronne	CHF 8.-	CHF 10.-	CHF 12.-
	E+S	350 points	360 points	370 points
	U17 à U21-V	340 points	350 points	360 points
	U10 à U15-SV	330 points	340 points	350 points
	Appuyé	358 points	366 points	374 points

Concours de groupes:

Un groupe est formé par **3 tireurs** de la même société. Chaque société peut placer le nombre de groupes qu'elle veut. Un tireur ne peut faire partie que d'un seul groupe. **Idem pour les groupes de tireurs appuyé, qui font l'objet d'un classement de groupes, séparé.**

Résultat du groupe: La somme des 3 résultats individuels donne le résultat du groupe. **Minimum 5 groupes inscrit pour un classement, y compris pour les groupes de tireurs appuyé.**

Tarif d'inscription: CHF 15.- par groupe, en plus de la finance individuelle.

Ordre de classement: En cas d'égalité, le total des coups profonds (nbre de 10, 9, 8, etc.) du groupe définira le rang.

Prix de groupe: Distribution de 100% de la finance de groupe. Les groupes complets du 1^{er} au 3^{ème} rang toucheront 50%, 30% et 20% de la finance de groupe.

Acceptation du plan de tir:

Tir Sportif Yverdonnois

Le président:
Jean-Claude Cochet

Le secrétaire:
Michel Regamey

Lieu/Date: Yverdon-les-Bains, le 21.09.2019

Société Vaudoise des Carabiniers

Lieu/Date: